

> Intitulé de l'emploi

Agent de station service

> Autres appellations

- Opérateur de station service
- Employé de station service
- Pompiste
- Vendeur ou vendeur de piste
- Chef de piste
- Gérant de station service
- Animateur de piste

> Définition synthétique

L'agent de station service distribue les carburants et procède parfois aux encaissements. Il peut aussi effectuer des opérations d'entretien courant et de petite mécanique (vérification des niveaux, batterie, pneumatiques, lavage de pare-brise, vidange, graissage, allumage, plaquettes de freins, amortisseurs).

> Activités principales

- Accueil des clients et respect des procédures de distribution
- Approvisionnement de la station service (carburant...)
- Surveillance du bon fonctionnement de la piste
- Vérification du bon fonctionnement du matériel
- Lavage des véhicules (intérieur, extérieur)
- Application et surveillance du respect des règles d'hygiène et de sécurité

> Compétences requises

Savoir :

- Notions de mécanique automobile
- Risques des produits inflammables
- Règles d'hygiène et sécurité

Savoir-faire :

- Appliquer et respecter les règles de sécurité
- Exécuter les tâches avec rapidité

Comportements professionnels :

- Sens de l'accueil et du service
- Réactivité
- Autonomie

> Conditions particulières d'exercice

- Activité habituellement exercée en extérieur, en position debout, avec des allées et venues nombreuses
- Port d'une tenue spécifique
- Travail possible les week-end et jours fériés

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Nouveaux modes de gestion assistée par ordinateur
- Développement de la protection de l'environnement et utilisation de nouveaux types de véhicules non polluants (électriques, GNV, GPL, hybrides, etc.)

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Aide mécanicien